



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE



DIR MASSIF CENTRAL

**A75 -TRAVAUX DE RÉPARATION DE
L'OUVRAGE D'ART OA6
DIFFUSEUR N°36 « AUMONT SUD »**

**DU 12 JUIN AU 13 OCTOBRE 2023
COMMUNE DE PEYRE EN AUBRAC (48)**

**Direction interdépartementale
des Routes Massif central**

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04 73 29 79 60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

Cs 90447
60 avenue de l'union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

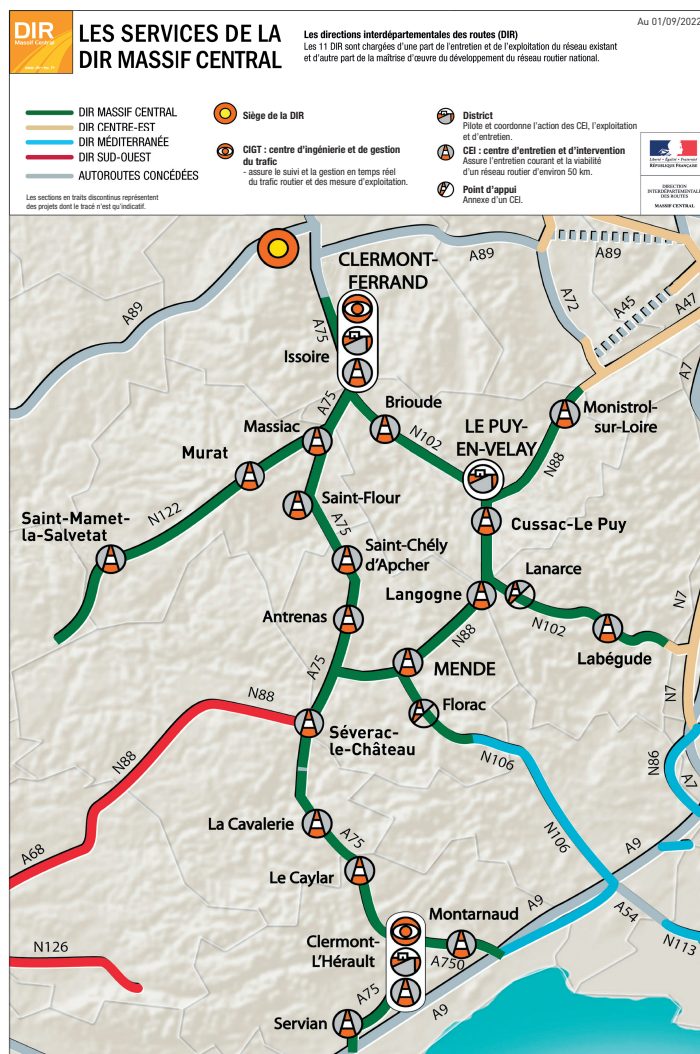
La DIR Massif Central

La DIR Massif Central est un service de l'État dédié à l'exploitation et à l'entretien de l'autoroute A75 et des routes nationales RN88, RN102, RN 106, RN 122.

Elle exerce ses missions sur un réseau de 910 km, composé de 330 km d'autoroute et 580 km de routes nationales. Le réseau de la DIR Massif Central traverse un massif montagneux et se caractérise par son altitude élevée : 400 km de routes se situent à une altitude supérieure à 900 mètres. Celles-ci empruntent 12 cols culminants, pour la plupart à plus de 1 000 mètres. Cela fait de l'A75 la plus haute autoroute de France et une des plus hautes d'Europe.

La DIR Massif Central exerce les missions d'exploitant du réseau routier national non concédé :

- l'entretien des chaussées, des ouvrages d'art, de leurs dépendances et des équipements de la route ;
- l'exploitation : surveillance du réseau et gestion du trafic, information des usagers, interventions sur accidents et viabilité hivernale ;
- la gestion du domaine public ;
- la maîtrise d'œuvre.



Le contexte

L'autoroute A75 assure la liaison entre les villes de Clermont-Ferrand et Béziers (et Montpellier via A750). Elle est gérée par la Direction Interdépartementale des Routes Massif Central (DIR MC) qui va procéder à des travaux dans le cadre de son programme d'entretien du patrimoine ouvrage d'art.

Ces travaux ont pour but la rénovation de l'ouvrage, nommé OA6, construit en 1989. Celui-ci, comme tous les ouvrages de l'A75, bénéficie d'une surveillance périodique. Une IQOA (inspection de la qualité des ouvrages d'art) est programmée tous les 3 ans.

La visite IQOA de la DIRMC et la contre-visite du Cerema ont révélé plusieurs désordres :

- sur les superstructures, notamment sur les corniches, trottoirs et garde-corps avec éventuellement des risques pour les usagers de l'A75 et également au niveau de la bretelle d'accès sur l'ouvrage ;
- des désordres structurels sur les abouts du tablier avec de nombreuses infiltrations d'eau qui ont conduit à des dégradations importantes en intrados de l'ouvrage au niveau des culées.

Les travaux

Les travaux envisagés consistent en :

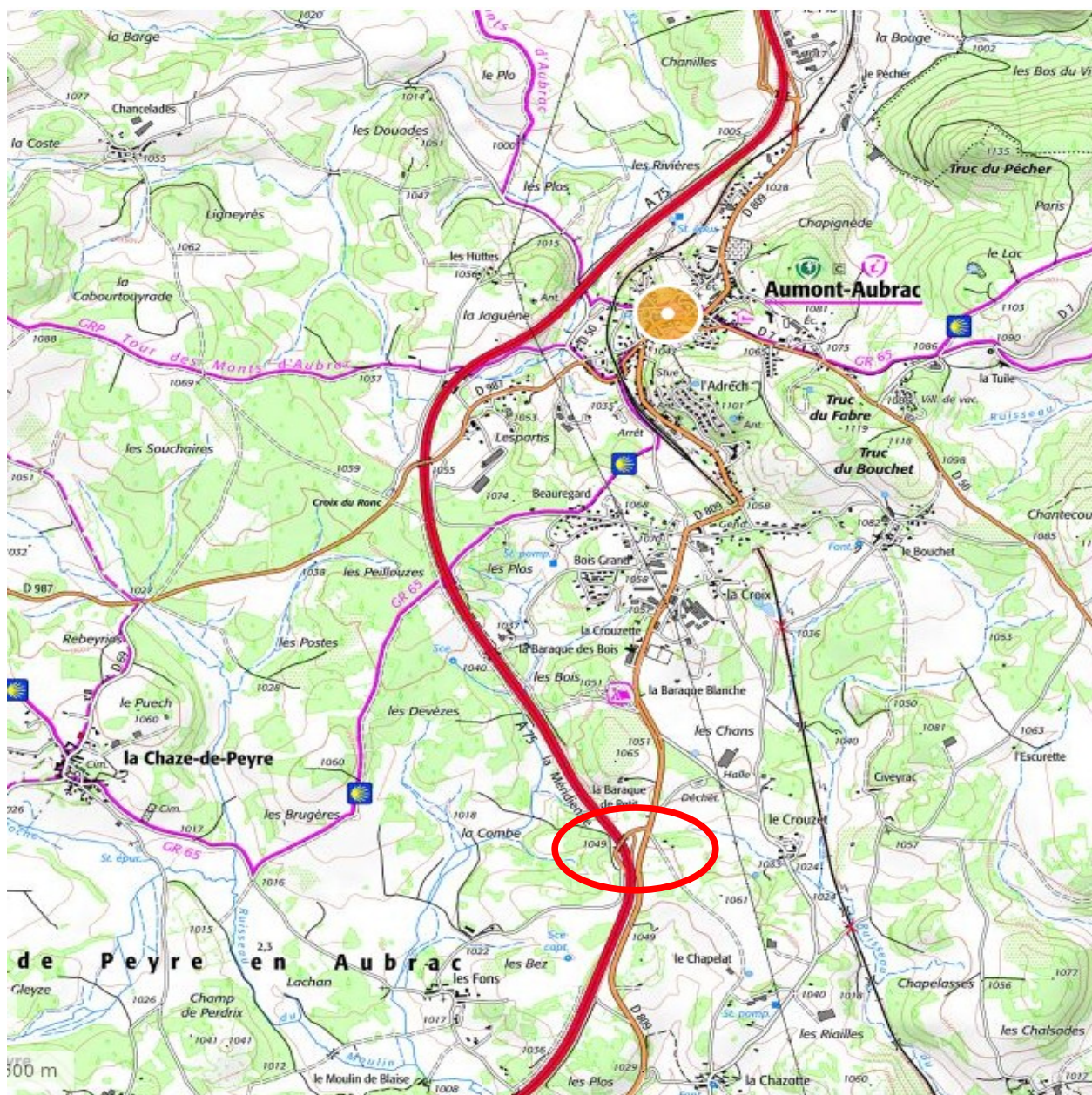
- la transformation des abouts de l'ouvrage de sorte à supprimer les joints de chaussée. Cette conception garantit l'étanchéité au niveau des abouts de l'ouvrage, donnant ainsi une plus grande durée de vie aux culées et à ses éléments : bossages d'appui, appareil d'appui.
- au ragréage de bétons détériorés,
- la mise en place de nouveaux garde-corps, dispositifs de retenue et corniches métalliques,
- la reprise de l'étanchéité sur le tablier,
- le renouvellement des enrobés de la chaussée.

Les dates

Le chantier a débuté le lundi 12 juin 2023 pour une durée de 17 semaines, soit une fin prévisionnelle le 13 octobre 2023.

Durant cette période, des restrictions de circulation nécessaires à la réalisation des travaux seront mises en place. Elles pourront impacter le temps de parcours des usagers.

Carte de situation des travaux



Exploitation sous chantier

La mise en place, l'adaptation et l'entretien de la signalisation temporaire relative au chantier seront réalisés par le Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) de Saint-Chély.

Le chantier nécessitera les modalités d'exploitation suivantes :

=> Sur l'autoroute A75 :

- **Basculements de circulation entre les ITPC (Interruption de Terre Plein entrail) PR 136+660 et 138+690, soit une distance de 2 km :**

=> du sens Nord→ Sud sur le sens Sud→ Nord, du 26 au 28 juin et du 18 au 19 septembre 2023

=> du sens Sud→ Nord sur le sens Nord→ Sud, du 3 au 6 juillet et du 21 au 22 septembre 2023

- **Neutralisation des voies de gauche :**

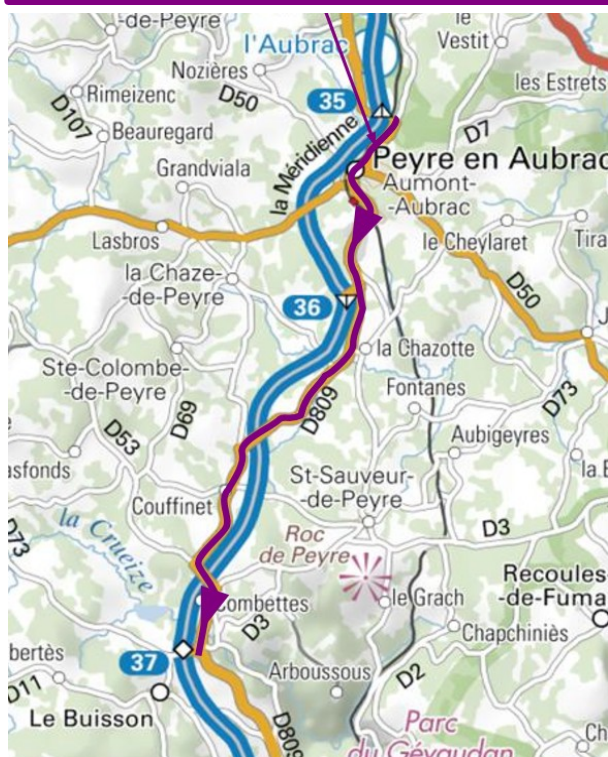
=> voies de gauche des sens Nord→ Sud et Sud→ Nord, du 29 au 30 juin et le 20 septembre 2023

- **Fermeture A75 de nuit de 20h00 à 6h00 avec mise en place de déviations selon les schémas ci-dessous :**

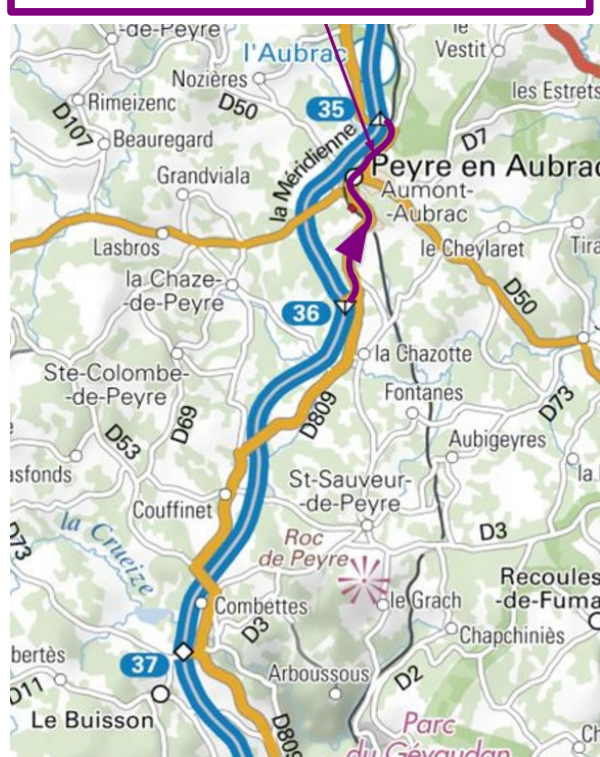
=> nuit du 24 au 25 juillet et nuit du 25 au 26 juillet 2023

=> nuit du 21 au 22 août et nuit du 22 au 23 août 2023

Déviations Sens Nord→ Sud



Déviations Sens Sud→ Nord



=> Sur la bretelle d'entrée du diffuseur 36 (Aumont Sud) sens Nord→Sud :

=> alternat de circulation du 12 au 18 juin 2023 inclus

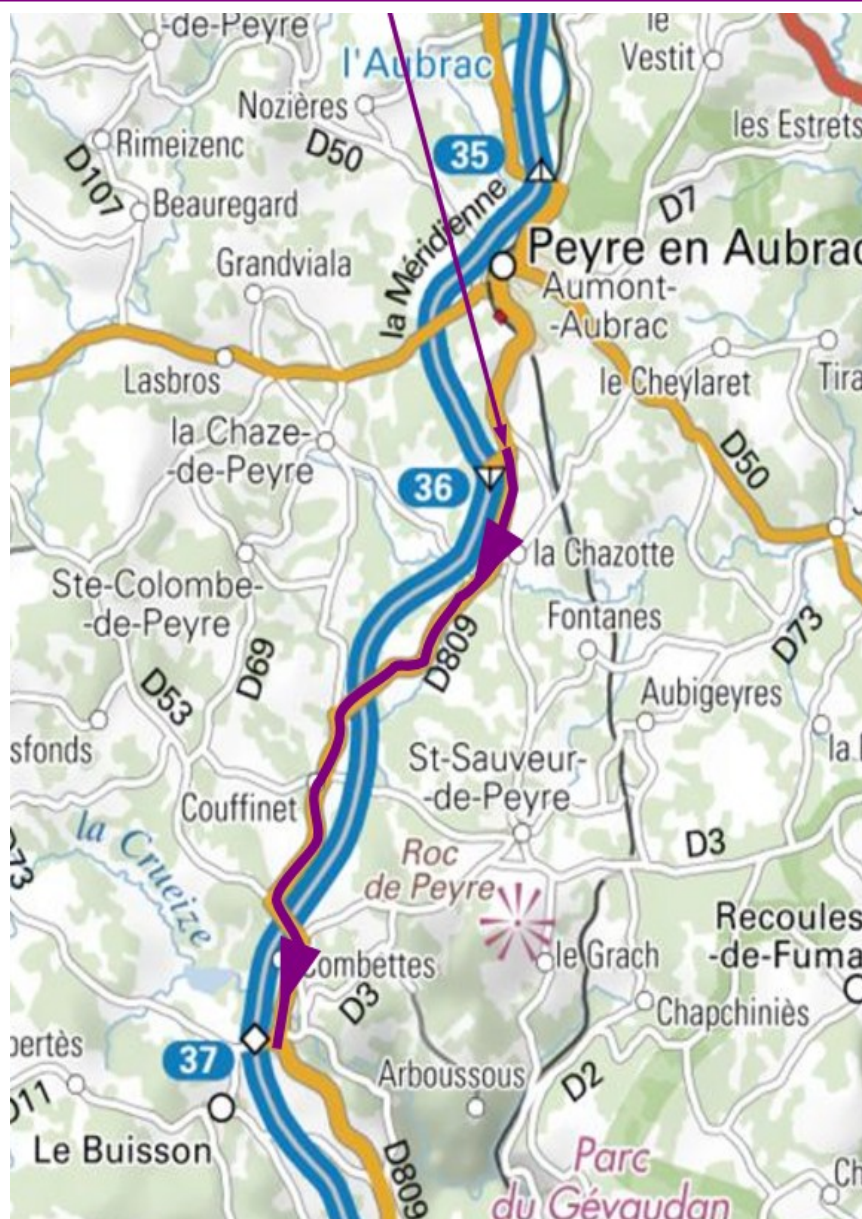
=> fermeture de la bretelle sens Nord → Sud du 19 juin au 13 octobre avec mise en place de déviation selon le schéma ci-dessous :

Déviation Nord → Sud liée à la fermeture de la bretelle

Du 19 juin au 13 octobre 2023

L'entrée sur l'autoroute pour aller vers le Sud se fera

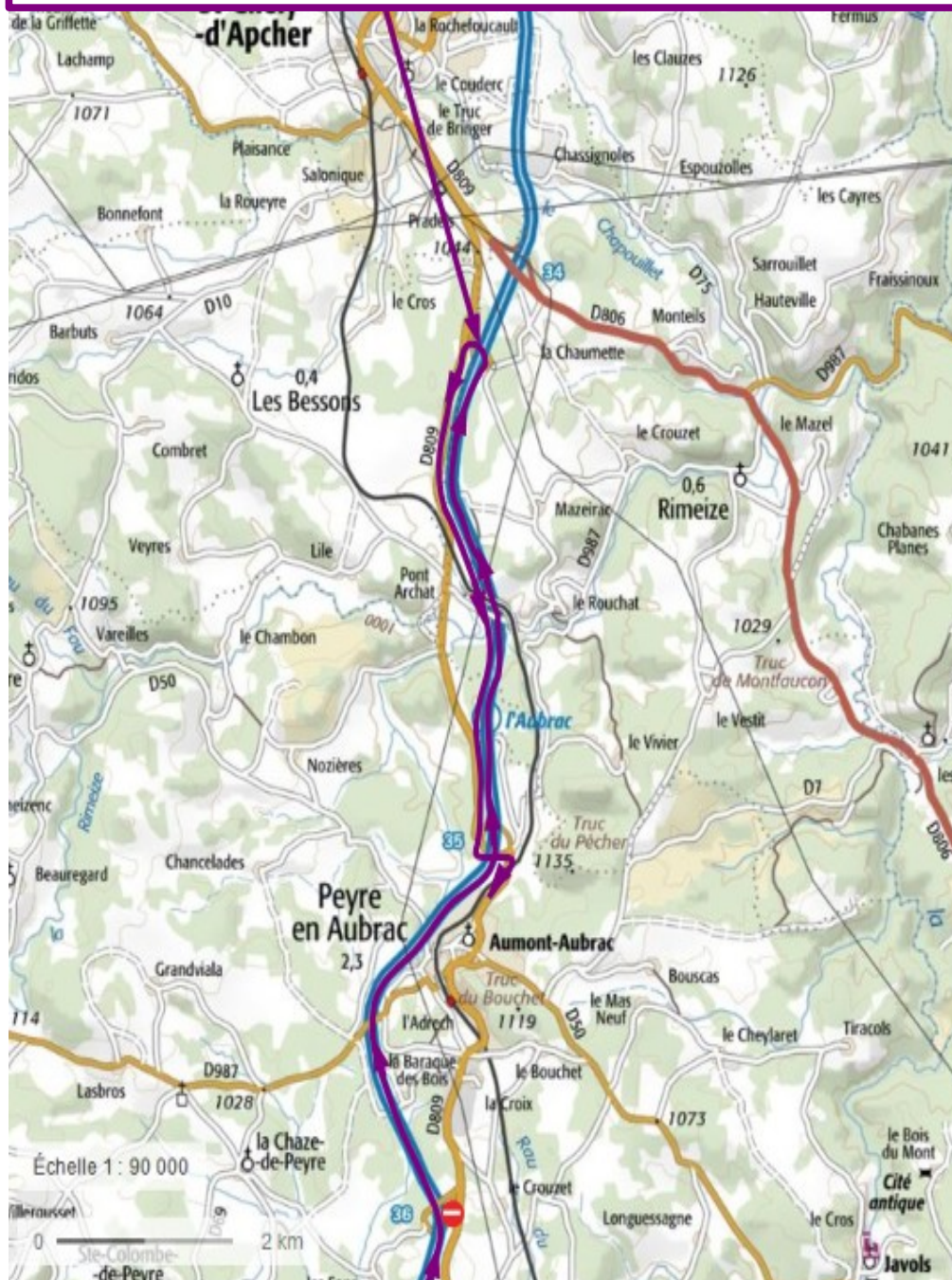
via le diffuseur 37 « Le Buisson »



=> sur la bretelle de sortie du diffuseur 36 (Aumont Sud) sens Sud → Nord :

=> fermeture de la bretelle du 2 au 6 octobre 2023 avec mise en place de la déviation selon le schéma ci-dessous.

Déviation suite à la fermeture de la bretelle du 02 au 06 octobre
L'accès à Aumont-Aubrac en venant du Sud se fera en sortant au diffuseur 34 (La chaumette), puis reprendre l'autoroute dans le sens Nord → Sud et sortir à l'échangeur 35 (Aumont Nord)



**Le coût, le financement
et les acteurs du projet**

Maîtrise d'ouvrage :

L'État représenté par la DIR Massif Central

Maîtrise d'œuvre :

DIR Massif Central, District Nord, bureau technique

Exploitation sous chantier :

DIR Massif Central, District Nord, CEI de Saint-Chély d'Apcher

Entreprise Titulaire :

AEVIA France Sud RAA

Travaux :

Réparation de l'ouvrage d'art « OA6 » sur l'autoroute A75, diffuseur n°36 « Aumont-Aubrac », commune de Peyre-en-Aubrac

Coût :

Le montant total des travaux est de 1 000 000 € TTC, entièrement financés par l'État.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

-www.dir-mc.fr

- www.bison-fute.gouv.fr